

Je vous prie de faire connaître à M. le procureur impérial comment je comprends l'exécution de l'article 4 de l'arrêté du 12 juin 1858.

Papeete, le 28 novembre 1859.

Signé E.-G. DE LA RICHERIE.

Nominations, mutations, etc.

PAR ORDRES OU ARRÊTÉS DU COMMANDANT PARTICULIER, COMMISSAIRE
IMPÉRIAL *p. i.*

— En date du 5 novembre 1859 —

N° 201. — Il est accordé une bourse entière, à l'école primaire de Saint-Joseph, à la jeune Marie-Antonia Delord.

— En date du 26 novembre 1859 —

N° 202. — Le nommé Sentenac, sergent d'infanterie de marine, cessera, à compter du 1^{er} décembre 1859, la gestion de comptable de l'imprimerie.

N° 203. — Le nommé Sentenac, sergent d'infanterie de marine, est nommé, à partir du 1^{er} décembre prochain, supérieur de l'externat des jeunes garçons.

— En date du 28 novembre 1859 —

N° 204. — Le service de l'enregistrement et du domaine, confié à M. le trésorier-payeur de Tahiti, sera remis, à partir du 1^{er} janvier 1860, à M. Trastour, aide-commissaire de la marine.

— En date du 30 novembre 1859 —

N° 205. — Le nommé Lagarde, ex-sergent d'infanterie de marine, reprend les fonctions de chef d'atelier du génie.